



Etre adolescent et parent : Des liens familiaux à accompagner ?

Quelques propositions d'accompagnement...

Suivi médical pour la mère et le bébé

Un suivi médical dès la grossesse est mis en place, comme pour chaque femme, avec une attention plus particulière lorsqu'il s'agit de jeunes adolescentes notamment concernant leur environnement, la présence d'un entourage soutenant, les conditions de leur grossesse. Le centre de PMI prend le relais à la naissance de l'enfant afin de poursuivre le suivi médical du bébé.

Accompagnement scolaire et professionnel

Un suivi et un accompagnement peuvent être proposés aux adolescentes (dès la grossesse) afin de poursuivre leur scolarité et de mener à bien leur projet professionnel ([SAMELY](#) : Service d'Accompagnement des Mères Lycéennes).

BIBLIOGRAPHIE

Daguerre, A. et Native C. Les maternités précoces dans les pays développés : problèmes, dispositifs, enjeux politiques. CERVL – Institut d'Études Politiques de Bordeaux, Dossiers d'études n°53, Paris : CNAF.2004 - Etude. https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier_etudes/dossier_53_-_meres_adolescentes.pdf

Loignon, C. L'adolescence bousculée. Prévention et soutien de la grossesse et de la maternité/paternité à l'adolescence. Montréal : Regroupement Naissance-Renaissance. (1996). http://bv.cdeacf.ca/CF_PDF/2002_17_0094.pdf

Suivi social, économique et psychologique

Un suivi psychologique peut être proposé dès la grossesse ainsi qu'un suivi par une assistante sociale.

Lorsque les mères sont isolées et sans logement, elles peuvent être accueillies dans un centre maternel (Les centres maternels sont des centres départementaux qui ont pour but de soutenir et assurer l'insertion des femmes enceintes et des mères en difficultés. Ces femmes sont logées au sein du centre et sont suivies par des psychologues, des médecins et des assistantes sociales).

Quelques centres commencent à y inclure les pères et accueillent les deux parents et leur enfant de moins de 3 ans (La Maison d'Accompagnement Parents Enfants – AVVEJ par exemple). LOI n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant « *Art. L. 222-5-3. Peuvent être pris en charge dans un centre parental, au titre de la protection de l'enfance, les enfants de moins de trois ans accompagnés de leurs deux parents quand ceux-ci ont besoin d'un soutien éducatif dans l'exercice de leur fonction parentale. Peuvent également être accueillis, dans les mêmes conditions, les deux futurs parents pour préparer la naissance de l'enfant.* »

La Maison des Liens Familiaux



Centre Ressources pour les familles et les partenaires

47, rue Archereau 75019 Paris. Tél : 01 42 00 43 25

www.maisondesliensfamiliaux.fr

maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr



Etre adolescent et parent : Des liens familiaux à accompagner ?

Quelques propositions d'accompagnement...

Maintien des liens familiaux

Dès la grossesse, certaines adolescentes se retrouvent seules et isolées, en conflit ou en rupture de liens avec leur famille, avec le père de leur enfant.

La médiation familiale est un dispositif qui se caractérise par des entretiens dans un espace confidentiel et neutre avec un tiers favorisant le dialogue. Ce processus peut permettre de restaurer et préserver les liens familiaux. Il peut répondre aux besoins des parents adolescents afin de retrouver une communication plus apaisée entre eux ou avec leurs propres parents. Plusieurs lieux parisiens, comme ici à la Maison Des Liens Familiaux, proposent des entretiens de médiation familiale (la liste se trouve sur notre [annuaire](#)).

Pour les parents de ces adolescents qui deviennent à cette occasion grands-parents, un **accompagnement à la parentalité** peut être proposé à la Maison Des Liens Familiaux. Cet espace de réflexion leur donne la possibilité d'envisager leur parentalité dans cette nouvelle configuration familiale. Il peut également leur permettre de clarifier leur rôle et leur place auprès de leurs enfants et petits-enfants.

BIBLIOGRAPHIE

Masmonteil Céline, « Être mineure en centre maternel », Pratiques en santé mentale, 2015/3 (61e année), p. 21-24.

<https://www.cairn.info/revue-pratique-en-sante-mentale-2015-3-page-21.htm>

Cazenave Marie-Thérèse, Guédeney Antoine, « Élaboration progressive d'une démarche thérapeutique au domicile d'une mère adolescente », La psychiatrie de l'enfant, 2011/1 (Vol. 54), p. 17-86

<https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2009-3-page-163.htm>

Francillon, F. (2011, mars). Maternités à l'adolescence en France, quelles réalités ? Communication présentée au Colloque organisé dans le cadre de la 3ème journée sur la santé des femmes. Palais du Luxembourg, Paris, France Etude.

https://www.canal-u.tv/video/canal_u_medicine/3eme_journee_sur_la_sante_des_femmes_2011_maternites_a_l_adolescence_en_france_quelles_realites.6710

Van der Borghet Frédéric, Hernandez Véronique Accueillir les pères en centre parental in Soins Pédiatrie/ puériculture n° 291 juillet aout 2016 pages 31 à 33

La Maison des Liens Familiaux



Centre Ressources pour les familles et les partenaires

47, rue Archereau 75019 Paris. Tél : 01 42 00 43 25

www.maisondesliensfamiliaux.fr

maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr